

## Grand Paris

# Le palais où l'on ne peut pas se garer

**INQUIÉTUDE** Le gratte-ciel de Renzo Piano accueille sa première audience demain. Mais accès et stationnement posent problème

Un colosse aux pieds d'argile ? Le nouveau tribunal de Paris, qui ouvre ses portes au public demain, est certes un magnifique gratte-ciel de 120.000 mètres carrés de plancher, tout de verre, de transparence et de reflets miroitants, signé Renzo Piano. Mais il présente aussi une tare fâcheuse : sa desserte en transports en commun porte de Clichy (17<sup>e</sup>) se révèle largement insuffisante. Car ce nouveau palais de justice ultramoderne doit accueillir chaque jour quelque 9.000 personnes : 500 magistrats, 1.300 greffiers et autres agents administratifs (2.500 postes de travail sont prévus), 600 policiers, auxquels il faut ajouter les avocats et les justiciables. Sans compter les 1.800 collaborateurs du nouveau « 36 » de la PJ parisienne, installé tout à côté. Et les 7.500 habitants du nouveau quartier Clichy-Batignolles.

**« Le fonctionnement du tribunal ne sera pas impacté »**

Aujourd'hui, cette foule doit se contenter de la ligne 13 du métro (déjà saturée), du RER C (perfectible) et de quelques lignes de bus. La ligne 14 et sa station sur le parvis du tribunal ne sont pas au rendez-vous, le chantier ayant pris deux ans de retard à cause d'inondations. Elle n'est annoncée que pour la mi-2020. La livraison du tramway des Maréchaux – jusqu'à la porte d'Asnières – a aussi été retardée, car de l'amiante a été trouvé sur le chantier. Cette extension du T3 ne



Le tribunal de Paris (160 mètres de haut), situé porte de Clichy (17<sup>e</sup>), ouvre au public demain. CYRIL MARCILHACY/ITEM

sera inaugurée que le 24 novembre 2018. D'aucuns redoutent une embolie des transports existants et des « embouteillages monstres » autour de la porte de Clichy. D'autant que le tribunal de Paris ne dénombre que 85 places de parking sous l'immeuble, réservées aux magistrats, bâtonniers et vice-bâtonniers.

« Nous allons effectivement être confrontés à des difficultés de transport. Cela rendra plus complexe l'arrivée des personnels et des justiciables pendant un certain temps. Mais je ne pense pas que le fonctionnement du tribunal en sera impacté », nous répond Nicole Belloubet. La garde des Sceaux a vi-

sité les lieux lundi dernier avec la maire de Paris Anne Hidalgo (PS), le maire du 17<sup>e</sup> arrondissement Geoffroy Boulard (LR), la députée Brigitte Kuster (LR) et la sénatrice Catherine Dumas (LR). Le JDD y était. Le président du TGI de Paris, Jean-Michel Hayat, jouait le guide, en compagnie du procureur de la République François Molins et d'Éliane Houlette, à la tête du Parquet national financier, qui installent également leurs services ici. Lors de cette visite, chacun a pu s'extasier sur la beauté de l'œuvre architecturale, sur les lignes épurées des Escalator blancs, le confort des bureaux des juges d'instruction au 14<sup>e</sup> étage. Chacun a pu admirer la vue extraordinaire depuis la bibliothèque Robert-Badinter au 30<sup>e</sup> étage. Ou apprécier la lumière naturelle qui pénètre partout, dans la salle des pas perdus – 28 mètres sous plafond – ou dans les 90 salles d'audience tapissées de hêtre étuvé. Mais derrière les compliments, tout le monde avait en tête le hic de l'accessibilité.

**« Le retard de la ligne 14 est une catastrophe ! »**

« Ce bâtiment est emblématique à plus d'un titre, souligne Anne Hidalgo. C'est un signal architectural, la première tour à Paris depuis la fin des années 1970. » C'est pourquoi le retard de la ligne 14 gâche un peu la fête à ses yeux. « J'ai dit mon mécontentement à la RATP. » En revanche, elle se félicite que « le tramway arrive à peu près dans les temps », en novembre donc. Il faut dire que l'installation se fera par étapes : le TGI dès maintenant – la première audience se tiendra le 16 avril –, puis les 20 tribunaux d'instance des arrondissements fusionnés en un seul d'ici à la mi-juin, ainsi que le tribunal des affaires de sécurité sociale de Paris.

Jean-Michel Hayat, principal artisan du déménagement, n'a pas de mots assez dithyrambiques pour dépeindre ce « beau palais, fonctionnel, lumineux, spacieux, qui incarne formidablement la justice du XXI<sup>e</sup> siècle ». Mais il ajoute aussitôt : « Je ne masque pas le grave problème d'accessibilité. Le retard de la ligne 14 est une catastrophe ! » À l'unisson des élus locaux, le président du TGI de Paris a demandé, en vain, à la SNCF une « fréquence accrue des rames du RER C », qui relie le nouveau tribunal à la station Saint-Michel, à deux pas du palais de justice de l'île de la Cité. La ministre de la Justice, elle, ne désespère pas d'obtenir un renfort : « Je vais m'entretenir avec le président de la SNCF », indique Nicole Belloubet. Le maire du 17<sup>e</sup> déplore lui aussi un « calendrier calamiteux » et dénonce une « faute de la RATP ». Il se dit « persuadé qu'elle aurait pu mettre les bouchées quadruples pour rattraper les aléas de chantier ». La RATP a tout de même créé une ligne de bus dédiée (528) en octobre 2017, reliant Saint-Lazare au tribunal de Paris.

De leur côté, les avocats s'inquiètent. « Nous devons souvent plaider dans la même journée devant le TGI et devant la cour d'appel. Nous allons avoir deux années extrêmement difficiles ! », déplore l'avocat Cyril Bourayne, président de l'association La Justice dans la Cité. Il s'était battu contre le principe du PPP (partenariat public-privé), aux termes duquel la chancellerie doit verser un loyer annuel de 86 millions d'euros au groupe Bouygues jusqu'en 2043 – soit 2,35 milliards d'euros sur vingt-sept ans. Débouté par le Conseil d'État, il s'est maintenant fait une raison. Mais il n'en démord pas : « On a mis la charrue avant les bœufs. » ●

BERTRAND GRÉCO

## Des cosmétiques bio émergent du Potager du roi

**INNOVATION** Coopération inédite entre une jeune start-up qui lance des produits 100 % naturels et l'ancien potager de Louis XIV

Il fallait bien une start-up pour concevoir un tel produit et se placer délibérément à contre-courant des cosmétiques ordinaires. Jeune pousse de Versailles, Mademoiselle Saint-Germain a lancé mi-mars la deuxième ligne de ses produits cosmétiques à base de concombre de Bonneuil. Cette espèce perdue puis retrouvée est désormais cultivée au Potager du roi (fondé à Versailles sous Louis XIV). « Nous remplaçons tous les éléments importés – glycérine venue des Philippines, huiles de jojoba et d'argan, beurre de karité, issus d'Asie – par des produits de petits fournisseurs locaux français, au contraire de nombre de fabricants », explique Charles Cracco, 28 ans, pharmacien, président et cofondateur de Mademoiselle Saint-Germain avec Damien Cacaret, lui aussi pharmacien. Prenant à contre-pied la plupart des industriels, la start-up conçoit donc ses cosmétiques à partir de produits d'origine française. Produits qu'elle

annonce de 94 à 99 % naturels « pour mieux consommer local, prendre soin de sa peau et de son environnement avec zéro déchet ». La start-up croise la modernité de son projet avec la tradition.

**L'eau de la reine de Hongrie**

Où trouver les produits de base pour fabriquer ces cosmétiques inédits ? « Au Potager du roi, où les plantes sont cultivées sans engrais, sans pesticide, sans désherbant », répond Charles Cracco. « Nous cherchons à créer un agrosystème qui ne dépend pas des traitements phytosanitaires (de synthèse ou d'origine biologique) pour fonctionner », confirme Antoine Jacobsohn, responsable du Potager du roi. Et pour sa première ligne de produits, Mademoiselle Saint-Germain a utilisé 90 % de la récolte de romarin du Potager du roi. Le romarin est à la base de l'eau de la reine de Hongrie, prémices de l'eau de Cologne. Distillant les écrits d'apothicaires et de parfumeurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la start-up a conçu, à partir de cette base ancestrale, une crème hydratante, un baume réparateur, une lotion. Leurs ingrédients, outre le romarin (actif

végétal), sont des huiles made in France. « Nous avons travaillé en vue d'une grande simplicité des formules, ce qui évite les interférences entre substances et permet une grande tolérance à nos produits. » Connue à la cour du roi Charles V (XIV<sup>e</sup> siècle), l'eau de la reine de Hongrie a fait les délices de Mme de Sévigné : « Je m'en enivre tous les jours. On ne peut plus s'en passer. Je la trouve bonne contre la tristesse », écrit-elle le 16 octobre 1675.

À l'époque, c'était un cosmétique. Puis le parfumeur de Marie-Antoinette, Jean-Louis Fargeon (1748-1806), l'a fait évoluer en véritable parfum. L'Art du parfumeur (1801) de Fargeon et La Pharmacopée universelle (1697) de Nicolas Lémery ont été d'utiles références pour les pharmaciens start-uppeurs.

**Légume disparu puis retrouvé**

Armée de la même méthode, ils ont créé une deuxième ligne de

produits, en l'occurrence à base de concombre blanc de Bonneuil. Plein de pépins, à la chair épaisse, il avait disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. « Grâce au Potager du roi, nous avons retrouvé l'espèce au conservatoire des graines éteintes. Et la culture a pu commencer », précise Charles Cracco. Problème, les quantités de plantes fournies par le Potager du roi sont limitées : 30 kg de romarin et 75 kg de concombre de Bonneuil. « Nous assumons le fait de produire de petites séries : nous sommes plutôt une marque confidentielle. Mais nous nous maintenons aux prix des marques de pharmacie », ajoute cet ancien élève de la prestigieuse école de commerce HEC.

Des produits vendus sur Internet et dans une vingtaine de points de vente dont à Versailles, à Paris et en Seine-et-Marne. Charles Cracco s'est envolé pour la Corée à la rencontre de distributeurs de produits made in France. Il y a sans doute révélé qu'il préparait une troisième ligne de produits, cette fois-ci anti-âge. Toujours à base de plantes du Potager du roi. ●

HERVÉ GUÉNOT



Charles Cracco, cofondateur de Mademoiselle Saint-Germain, dans les plantations du château de Versailles. PIERRICK DAUL/VILLE DE VERSAILLES